

Le cabinet d'avocats en droit de la musique à Paris Crefovi présente une masterclass sur la license de sync au Midem 2015 | Notre vidéo à voir ici!

by admin_Crefovi - vendredi, juin 05, 2015

<https://crefovi.fr/couverture-mediatique/crefovi-sync-license-midem-2015/>

Annabelle Gauberti, associée fondatrice du cabinet d'avocats en droit de la musique à Paris Crefovi, a co-présenté une masterclass sur la license de sync au Midem 2015: A voir ici!

Basé à Cannes, le MIDEM est LE salon de la musique de l'année, où les auteurs-compositeurs interprètes, les sociétés de collecte de redevances, les sociétés de tech, les majors, les labels de musique indépendants, les éditeurs ... et les avocats en droit de la musique se rassemblent, réseautent, font des deals et se relaxent!

Le cabinet d'avocats en droit de la musique à Paris Crefovi va tous les ans au MIDEM, y compris cette année. Crefovi présente une masterclass sur la license de sync au Midem 2015.

[Annabelle Gauberti, associée fondatrice du cabinet d'avocats en droit de la musique à Paris Crefovi](#), a co-présenté une masterclass sur la license de sync, avec ses co-présentateurs [Tom Foster, Head of Film & TV Licensing, Universal Music Publishing](#), [Bernard Resnick](#) ainsi que [Massimo Travestino](#), deux membres, eux-aussi, de l'[IAEL](#).

[YouTube Video](#)

Alors que MIDEM 2015 s'est déroulé entre le 5 et le 8 juin 2015, la [masterclass sur la license de sync](#) a été présentée le samedi 6 juin, à 12h00, dans la Training Room, Palais – 1.

Le business de la sync – placer de la musique dans des publicités, des films, à la TV et dans des jeux vidéo – est une source de revenus substantielle pour les labels, les artistes, les marques et les créateurs d'autres médias. Durant cette session, les intervenants experts ont guidé les participants au travers des facteurs juridiques et commerciaux les plus importants pour négocier un deal de licence de sync.

Annabelle Gauberti, associée fondatrice de Crefovi, a pris part au panel de discussion, en expliquant comment les auteurs-compositeurs, les éditeurs et les interprètes peuvent obtenir une rémunération dans le marché de la sync, au cas où leur musique a été copiée ou plagiarisée, sans contrat de license de sync en place.

Nous avons longtemps considéré le MIDEM comme étant un des événements internationaux clés du

calendrier de l'industrie musicale donc c'est un réel privilège que d'être invité à intervenir durant cette conférence à Cannes.

Si tout cela paraît trop beau pour être vrai, vous pouvez réserver votre ticket et vous verrez l'agenda entier du MIDEM (5-8 juin 15), sur le site du MIDEM.

Un des objectifs des événements du MIDEM est de cibler sur la création d'un réel dialogue entre les participants et les intervenants, donc si vous êtes présent durant la masterclass à laquelle Annabelle va participer, n'hésitez pas à lui poser une question! Vous pouvez aussi l'attraper après la session, si vous avez quelque chose en particulier dont vous voudriez lui parler. A bientôt à Cannes!

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

PDF généré par Crefovi